

Image not found or type unknown



licenciment pour faute grave après accident

Par **DAG56**, le **27/02/2009** à **18:53**

Suite a un accident de la route avec ma voiture de fonction en présence d alcool, survenu sur un jour de congés mon ex patron a pris la décision de me licencier pour faute grave pouvant nuire a la bonne marche de l'entreprise.Ma profession au sein de celle-ci était commercial sédentaire dans le secteur automobile ceux qui entraînais aucun déplacements en voiture.

En avait il le droit? et si non me conseillerez vous d aller plus loing dans mes démarches malgré que le licenciement ces produits en mars 2009

Merci de votre réponse